

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 avril 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 19 mars 2012

2012 V. 11G Vœu relatif à la restructuration du bureau de Poste Paris Gare du Nord.

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de
Conseil général,**

Considérant le projet de suppression des derniers guichets financiers du bureau de Poste Paris Gare du Nord, sis au 8 rue de Dunkerque dans le 10^e arrondissement ;

Considérant que le bureau de Poste Paris Gare du Nord est, après celui du Louvre, le deuxième bureau en terme de fréquentation à Paris et en France (1820 usagers par jour) ;

Considérant que cette affluence est occasionnée en majorité par les guichets dédiés aux opérations financières ;

Considérant que ce bureau traite le plus grand nombre d'opérations financières à caractère social à Paris ;

Considérant que la direction de la Poste a déjà fermé en 2011 trois des six guichets financiers initiaux ;

Considérant que ces fermetures ont déjà occasionné une hausse du temps d'attente des usagers ainsi qu'une augmentation des incivilités envers les personnels mais aussi entre les usagers eux-mêmes ;

Sur la proposition de M. Ian BROSSAT, des élu(e)s du Groupe Communiste et élu(e)s du Parti de Gauche,

Emet le vœu que :

M. le Maire de Paris interpelle la direction de la Poste afin que ne soient pas fermés les derniers guichets financiers de l'agence Paris Gare du Nord et qu'à l'inverse de nouveaux guichets soient ouverts, dotés du personnel nécessaire, pour répondre aux besoins des usagers de ce bureau de Poste.